

Sommaire du mémoire de l'APEL Ste-Marie présenté lors des audiences publiques tenues le 5 mars 2006

- **Ce qu'est l'association** pour la protection de l'environnement du lac Ste-Marie (l'APEL Ste-Marie)
 - 120 membres
 - 20 ans d'existence
 - s'inspire dans ses actions de ses assemblées annuelles, des consultations publiques et des résolutions dûment votées aux assemblées annuelles
- **Ce qu'est le lac Ste-Marie :**
 - **Une multitude de petites baies**, dont la plus large est de 300 mètres. Ces cuvettes sont reliées ensemble par d'étroits couloirs, qui ont pour les plus grands, de 100 à 150 mètres de largeur entre les deux rives
 - **Cet agencement de corridors étroits et de minuscules creusets est enclavé** dans un écrin de montagnes qui favorise la réverbération du bruit
 - **L'environnement du lac Ste-Marie est à risque par**
 - la détérioration de la qualité de son eau : Carignan/rejets – l'érosion (gruge et contamine) et sa faible profondeur/myriophylle/algues bleues
 - l'achalandage et le développement des arrières lots (sécurité nautique et quiétude)
 - l'explosion démographique anticipée - (catalyseur des deux premiers points) dans 12 ans la population des Laurentides sera multipliée par 3
- **Le lac est-il navigable?** (8km les trois lacs)
 - **Oui mais on a travesti avec le temps cette notion de navigabilité technologique :** Vitesse, tonnage et tirant d'eau pour fabriquer des vagues artificielles
 - **La vraie question :** Est-ce que vous êtes sur le bon lac pour pratiquer certaines activités?

Compte tenu de ces prémisses on doit donc adapter la pratique des activités nautiques motorisées à notre plan d'eau pour éviter tout carnage

- Comment? **Par un consensus social pour :**
 - Proscrire toute concentration de l'achalandage par la pratique d'activités nautiques motorisées dans quelque secteur du lac que ce soit – préjudice
 - Éviter toute appropriation de secteurs du lac telle la mise en place de parcours nautique - prise de possession de secteurs du lac (saut à skis?)
 - Protéger les rives à 50 mètres là où il y a propension à une concentration de l'achalandage (on impose une bande de 30 mètres pour protéger les rives mais on tolère la circulation à 70 km/h à moins de 20 mètres d'un baigneur au bout de son quai
 - Défendre tout comportement ou embarcation à fort tirant d'eau pour contrer les vagues
 - Protéger les détroits de moins de 100 mètres entre deux rives par des vitesses réduites
- Nous sommes attachés à la défense de l'environnement, mais nous serons toujours hostiles aux préjudices causés en son nom (150 mètres, au nom de la sécurité on met à risque toute une section du lac : préjudice aux riverains, achalandage, sécurité, quiétude, érosion, carnage nautique...)

Sans les exclure ni les minimiser, il nous faut aller bien au-delà des règlements et des lois : l'APEL Ste-Marie préconise l'établissement d'une charte de l'éthique nautique inspirée par un comportement civilisé et responsable. Comment? **Par la transmission de valeurs de protection de l'environnement** par les intervenants du milieu pour une prise de conscience collective et individuelle

- **La municipalité** par son leadership et sa volonté politique – formation d'une table de concertation (effritement du radicalisme)
- **Les intervenants du milieu** : courtiers, locateurs, associations
- Et on doit travailler avec les leviers existants – l'application des lois et règlements déjà en vigueur
 - Conduite dangereuse (**sécurité # 1**)
 - Bande riveraine (**environnement # 2**)
 - Nuisance publique (**bruit # 3**)
 - Quiétude et qualité de vie (**plages horaires # 4**)

CONCLUSION (les détails sont retrouvés dans notre mémoire)

- Utilisons les leviers existants pour protéger le milieu (environnement et investissement)

- Améliorons le règlement 535-1 actuel en évitant la concentration et l'appropriation de terrain de jeux, vagues, encrages et mouillages, niveau sonore, renforçons les règles relatives aux quais, et débarcadères privés
- Amorçons le processus d'homologation (50 mètres, frayères)
- Instaurons la table de concertation pour **travailler sur les comportements, SENSIBILISER, ÉDUCER, SE CONCERTER, COLLABORER**